



**Avril**

Après la visite de printemps, on vérifie la dynamique de la colonie en introduisant un cadre à bâtir. Ensuite on évalue si elle est bonne pour entrer dans le protocole de division des colonies.

Lorsque le corps est plein, avec 8 cadres d'abeilles et minimum 6 cadres de couvain, la colonie est prête pour recevoir un corps supplémentaire et ainsi être stimulée pour la division.

**Mai**

Un corps supplémentaire est placé au-dessus de la colonie. Deux cadres de couvain y sont montés pour attirer la reine et des nourrices. Les espaces vides sont garnis de cadres neufs.

La colonie profite de la miellée de printemps pour remplir les deux corps. L'absence de grille à reine permet à la colonie de rester adaptable aux ressources disponibles et au climat.

**Juin**

La reine est prélevée ainsi qu'un cadre de couvain fermé et un cadre de réserve, pour former un essaim artificiel. Le tout est installé dans une ruchette qui est écartée du protocole.

On divise la colonie en répartissant les cadres avec les cellules royales dans 3 ou 4 ruchettes. Elles seront conduites selon le protocole et mises en ruche dès que possible durant l'été.